



FRESNES : NOUS NE CEDERONS PAS A L'INTIMIDATION !!!

Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion, de la CFDT Interco et du SNEPAP-FSU, les personnels du SPIP de Fresnes, syndiqués et non syndiqués, sont entrés dans le mouvement national de contestation le 10 mars 2016.

Alors que la quasi-totalité des services est actuellement mobilisée, que le dialogue social avec l'administration centrale est réduit à néant depuis plusieurs mois, que nous propose la DAP ?

LA SANCTION ARBITRAIRE DU TRENTIEME pour travail non fait ou mal fait, comme nous l'a rappelé notre DFSPIP.

Mais l'intimidation ne prend pas : nos revendications sont légitimes et doivent être entendues par notre administration.

Aussi les personnels du SPIP de Fresnes continuent à porter les revendications suivantes :

- l'ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière insertion et probation
- une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- un plan de recrutement, inscrit dans le projet de loi de finances pour 2017, permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP (CPIP, DPIP, PA)
- la suppression de la pré-affectation pour la prochaine promotion de CPIP
- l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP pour le calcul de la pension à la retraite

Aussi, les modalités d'actions précédemment actées se poursuivent :

- **Boycott des CAP et des CPU**
- **Bandeau de transmission systématique sur les fax/emails/rapports** : Ex : « *Actuellement en mouvement, les personnels du SPIP revendiquent l'ouverture de négociations statutaires, une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire pour la filière d'insertion et probation, un recrutement permettant un véritable renforcement des SPIP l'abandon du RIFSEEP, la suppression de la pré-affectation, et l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP* »
- **Boycott des journées de formation consacrées à l'évaluation**
- **Participation à des journées d'action SPIP mort, dans le cadre d'actions régionales ou nationales**
- **Absence de rédaction des synthèses (pôle CPIP) concernant les personnes détenues incarcérées au sein de l'unité dédiée d'évaluation (détenus « radicalisés »)**

D'autres moyens d'action pourront être définis si nous ne sommes pas entendus. C'est ainsi que nous obtiendrons ensemble la reconnaissance professionnelle que nous méritons et des conditions de travail dignes !

Une prochaine assemblée générale est prévue le 31 mars 2016

Fresnes le 25 mars 2016